

Offre de thèse en sciences sociales

Rentrée universitaire 2023

Analyse sociojuridique de la place des savoirs scientifiques dans la construction des normes de santé et bien-être des animaux d'élevage.

Centre INRAE-Toulouse

Résumé du projet : L'objectif général de cette recherche doctorale consiste à mieux comprendre le travail institutionnel de construction des normes juridiques visant à garantir le bien-être et la santé des animaux d'élevage. Considérant le caractère à la fois technique et politique du droit de la santé et du bien-être des animaux d'élevage, cette thèse positionne les interactions entre science et droit comme un élément clef de la transition des systèmes de production animale et plus généralement de la transformation du nexus santé-alimentation-agriculture-environnement. Comment les connaissances scientifiques et techniques sur les animaux d'élevage deviennent-elles ou non des critères de considération pertinents pour la construction et la mise en œuvre de normes juridiques efficaces et cohérentes pour une transition vers des filières et des territoires garantissant le bien-être et la santé des animaux d'élevage ? Pour répondre à cette question, cette thèse part de l'hypothèse selon laquelle le travail institutionnel qui caractérise la construction et la mise en œuvre des normes juridiques de santé et de bien-être des animaux d'élevage procède de la coproduction (Jasanoff, 2004) des manières de connaître (scientifiquement) et des manières de qualifier (juridiquement) les (relations aux) animaux. À l'interface entre *science and technology studies* (STS) et études juridiques, l'originalité de cette thèse est de proposer une analyse interdisciplinaire et multi-niveaux des relations entre productions de connaissances scientifiques et production de règles juridiques dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux.

Mots clés : bien-être animal ; santé animale ; élevage ; normes juridiques ; expertise ; controverse ; institutionnalisation

CONTEXTE ET ENJEUX

Cette thèse vise à contribuer à l'étude des trajectoires de transition en les appréhendant sous l'angle de la construction des *normes juridiques* qui en structurent et en contraignent les orientations (quels caps) et les dynamiques (quels chemins). Cette thèse part du constat selon lequel les évolutions juridiques qui participent aujourd'hui de la transformation des conditions concrètes d'élevage prennent place principalement dans des segments du droit (droit des affaires, droit des contrats, droit de la consommation, etc.) qui structurent une régulation ambivalente des activités d'élevage, prise en tension entre deux manières de qualifier les (relations aux) animaux dans le droit applicable (Doussan et Doré 2021) : d'un côté, *un animal porteur de risque*, qualifié par un droit relatif à la lutte et à la prévention des dangers zoonosés visant à protéger la santé publique (santé humaine) et l'économie marchande (des produits animaux) ; d'un autre côté, *un animal qualifié d'être sensible* par un droit de la protection animale moins anthropocentré. Une telle ambivalence constitue un enjeu majeur de la conduite des transitions agricoles que ce projet de thèse contribuera à éclairer en développant une analyse comparative des modalités de construction des normes juridiques de santé animale (SA) et de bien-être des animaux d'élevage (BEA) en France et en Europe, qu'il s'agisse de normes ayant vocation à intégrer des règles obligatoires pour tous (par ex. taille des cages) ou de normes d'application volontaire (par ex. normes ISO, cahiers des charges de labels, normes d'étiquetage, etc.). Considérant le caractère à la fois technique et politique du droit de la santé et du bien-être des animaux d'élevage, cette thèse positionne *les interactions entre science et droit* comme un élément clef de la transition des systèmes de production animale. Ainsi, la construction et la mise en œuvre de ces normes supposent et engendrent des collaborations intenses et continues entre les institutions du droit et celles de la science (Jasanoff 2015). Cela soulève un certain nombre d'enjeux de société que cette thèse entend éclairer : comment prendre des décisions face aux incertitudes épistémiques et normatives ? Comment composer avec les pressions parfois contradictoires entre autorités scientifiques et autorités juridiques ? Cette thèse contribuera à répondre à ces questions en analysant la manière dont un ensemble d'activités scientifiques et juridiques participent conjointement à la construction et à la mise en œuvre de la régulation juridique des productions animales.

OBJECTIFS

Partant, l'objectif général consiste à mieux comprendre les interactions entre le droit, la science et la technologie dans le travail institutionnel de coproduction des normes visant à garantir le BEA et la SA des animaux d'élevage : comment les connaissances scientifiques et techniques sur les animaux d'élevage deviennent-elles ou non des critères de considération pertinents pour la construction et la mise en œuvre de normes juridiques efficaces et cohérentes pour une transition vers des filières et des territoires garantissant le bien-être et la santé des animaux d'élevage ? L'hypothèse de départ est que le travail institutionnel (Lawrence et Suddaby 2006) qui caractérise la construction et la mise en œuvre des normes juridiques de SA et de BEA procède de la *coproduction* (Jasanoff 2004) des manières de connaître (scientifiquement) et des manières de qualifier (juridiquement) les (relations aux) animaux.

PROFIL RECHERCHE

- Titulaire d'un Master 2 en sciences sociales ayant un intérêt particulier pour le champ de la sociologie des sciences, des *Science and Technology Studies* (STS) ou de la sociologie du droit. Des étudiants.es d'autres formations, notamment juridiques, peuvent être auditionné.e.s si ils/elles sont enclins à se former aux concepts et méthodes d'enquête en sciences sociales.

- Expérience dans la réalisation d'enquêtes qualitatives.
- Solides capacités d'écriture en français et des compétences en anglais scientifique.
- Bonne aptitude à travailler en autonomie ainsi qu'en environnement collectif interdisciplinaire.

CONDITIONS D'ACCUEIL SCIENTIFIQUE ET ADMINISTRATIF

- *Encadrement* : le/la doctorant.e sera co-dirigé.e par Antoine Doré, chargé de recherche en sociologie (INRAE, UMR AGIR) et Isabelle Doussan, directrice de recherche en droit (INRAE, UMR GREDEG).
- *Lieu de la thèse* : Le/la doctorant.e sera affecté.e à l'UMR AGIR sur le centre INRAE-Toulouse (commune de Castanet-Tolosan). Il/elle intégrera plus particulièrement l'équipe Odycée qui rassemble les chercheuses et chercheurs en sciences sociale de l'UMR.
- *Prise de fonction* : 1^{er} décembre 2023 (au plus tard).
- *Financement* : thèse financée à 50% par INRAE et 50% par la région Occitanie.
- *Rémunération mensuelle* qui progressera de 2044 €/mois (brut) à 2300€/mois (brut) en 2026 + prise en charge mutuelle à hauteur de 15€/mois + 50% des frais de transports en commun + subvention cantine + CE
- *Charte des doctorants à INRAE* :
https://www.inrae.fr/sites/default/files/charte_interne_doctorants.pdf

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont invité.e.s à soumettre leur dossier de candidature complet par courrier électronique à antoine.dore@inrae.fr et isabelle.doussan@inrae.fr **avant le 5 juillet 2023**.

Le dossier de candidature doit inclure :

1. Une rédaction scientifique de 4 pages maximum police 12 (hors références bibliographiques positionnées en fin de document) dans laquelle vous positionnez une première compréhension et des pistes d'exploration du sujet. Vous montrez en quoi votre formation, compétences et expériences peuvent nourrir le démarrage de la thèse.
2. Un Curriculum Vitae détaillé
3. Une lettre de motivation de maximum une page
4. De 1 à 3 écrits significatifs (par exemple un article, un mémoire, un rapport, une communication) attestant de vos compétences rédactionnelles. Vous pouvez joindre une pré-rédaction de votre mémoire ou d'un chapitre de votre mémoire de fin d'études si en cours.
5. Les noms et coordonnées d'une ou deux personnes référentes capables de témoigner de vos compétences de recherche

L'annonce des candidat.e.s retenu.e.s à l'audition sera communiquée au plus tard le vendredi 7 juillet. Des auditions auront lieu le jeudi 13 juillet à Toulouse. Le résultat des auditions sera communiqué en début de semaine suivante.

RENSEIGNEMENTS/CONTACTS

Par courriel auprès d'Antoine Doré antoine.dore@inrae.fr et Isabelle Doussan isabelle.doussan@inrae.fr. **Ne pas hésiter à nous contacter pour plus d'informations ou discussions pour une bonne compréhension du sujet visé par la thèse.**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Doussan, Isabelle, et Antoine Doré. 2021. « L'animal d'élevage dans le champ du droit : entre porteur de risque sanitaire et être sensible » ; Journées de la Recherche en Sciences Sociale ; Toulouse, décembre 2021.

Jasanoff, Sheila. 2004. *States of knowledge: the co-production of science and the social order*. Routledge.

Jasanoff, Sheila. 2015. « Serviceable Truths: Science for Action in Law and Policy ». *Texas Law Review* 93:1723.

Lawrence, Thomas, et Roy Suddaby. 2006. « Institutions and institutional work ». P. 215-54 in *Handbook of Organization Studies*. Vol. 2.